

Déclaration liminaire

Comité social d'administration du

1^{er} octobre 2026

Depuis le dernier CSAL du mois de mai, les agents et agentes de la DDFIP Moselle ont vécu un été caniculaire, à la limite de la dystopie. Ce ne sont pas moins de 6 vagues de chaleur qui se sont abattues sur nous. Après avoir affronté des températures extrêmes, les agents du Nord Ouest mosellans ont subi les fumées toxiques des incendies belges. Tandis que l'été est synonyme de lumière, combien d'agents travaillant dans des services dépassant allégrement les 30°C, ont dû passer leurs journées cloisonnés derrière des rideau obstruant le jour.

Cette situation a eu et aura des répercussions sur la santé physique et psychologique des collègues.

A l'instar de nombreux employeurs, notre administration n'a pas pris en compte l'impact du changement climatique sur les conditions de travail et les nécessaires changements qu'il conduit. Combien de bâtiments sont totalement inadaptés dès aujourd'hui, alors que les prévisions du GIEC nous annoncent des températures encore plus élevées à l'avenir, rapprochant le climat de la Moselle à celui de l'Andalousie. Une adaptation du travail à ces nouvelles conditions nécessitera des investissements colossaux.

Ce ne sont pas les politiques d'austérité budgétaires portées par les gouvernements Macron qui nous sortiront de l'ornière. Nous sommes face à un mur d'investissement qui nécessite des recettes supplémentaires qui doivent être trouvées auprès des contribuables millionnaires.

Pour le second été consécutif, la DGFIP a fait la une des journaux nationaux et locaux. Cette fois-ci, ce sont les faiblesses de la sécurité informatique qui ont été pointées du doigt. Après la panne hélios, le piratage de FICOPA et du portail de l'immobilier en début d'année, ainsi que celui de la mutuelle rendue obligatoire, ce sont cette fois au moins trois cyberattaques qui ont été revendiquées en l'espace de quelques semaines. L'ampleur de ces attaques est inégalée à la DGFIP.

Pour les collègues, ce déballage public a été perçu comme un énième épisode de l'effondrement de notre administration. Le sérieux de notre travail en a pris un sacré coup. Au moment où la DGFIP se veut « intraitable » sur les consultations par les agents de simples dates d'anniversaire, des hackers prépubères récupèrent toutes les données sensibles des contribuables.

Au lieu de mettre le maximum sur une informatique pour gagner en productivité et supprimer des emplois, notamment avec le développement de l'IA, la DGFIP aurait dû prioriser la sécurité informatique et une véritable formation des agents en présentiel sur ces sujets extrêmement sensibles.

C'est dans ce contexte que la facturation électronique est entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2026. La CGT Finances Publiques revendique une pause dans la mise en place de la facturation électronique afin de vérifier que le processus est bien maîtrisé et contrôlé, ainsi que l'exclusion des plateformes non domiciliées en France. Nous demandons la construction d'une plateforme unique contrôlée par des services internes à la DGFIP avec les effectifs et les moyens nécessaires, comme cela s'est fait en Italie, en Roumanie et en Croatie.

Avec la vague de suicides que rencontre la DGFIP depuis plus d'un an, on nous chante sur tous les tons une prise en compte accrue des risques psycho sociaux et la mise en place d'un « management bienveillant ». Lorsque les organisations syndicales alertent la direction de cas dans le département de managements maltraitants étayés, accompagnés de discriminations, aucune mesure n'est prise pour protéger les collègues.

Le mal être au travail ne se limite pas à des conditions matérielles, et le CGT Finances Publiques attend plus que des lampes de bureau ou des parties de bowling. Nous exigeons de véritables prises de décisions et un réel accompagnement des agents en souffrance.